

L'offre spécifique MT71

pour les **chefs d'entreprise**, les **travailleurs indépendants** et les **autoentrepreneurs**



Prévention des risques professionnels

- Sensibilisations
- Documents de prévention
- Étude de poste et des conditions de travail (sur demande auprès du médecin du travail)
- Accès aux webinaires MT71
- État des lieux pour la prévention des risques professionnels en entreprise (outil MAP)



Suivi individuel de l'état de santé

- Visite auprès du médecin du travail ou de l'infirmier en santé au travail à la demande, composée d'un entretien, d'examens complémentaires et d'orientation vers des examens médicaux si nécessaire
- Dépistage et accompagnement de la santé psychologique accessible 24h/24 et 7j/7 (outil Amarok)



Prévention de la désinsertion professionnelle

- Accompagnement individuel sur le plan social (impact santé travail), emploi, handicap, invalidité, ...
- Sensibilisation et conseils
- Outils concrets
- Orientation vers les partenaires coordonnés
- Ecoute et accompagnement par les professionnels de la Cellule PDP MT71

